LE NUMERO : 25 CENTIMES

Édition du « RÉVEIL DU NORD » 19, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS 43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

JEUDI 31 JUILLET 1930

BUREAUX : ROUBAIX Téléph. 9-52 — 45, rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléph. 9-85 — 3, rue Fidèle-Lehoucq

L'AME VILLAGEOISE

Elle reflète une belle flamme de travail et de dévouement

Malgré la fusion de nos anciennes provinces, l'apport intensif des éléments étrangers dans nos communes rurales par le tourisme et tous les modernes moyens de communications, la mentalité des habitants de nos villages reste nettement distincte de celle des citadins.

Cette différence sensible n'apparaît pas au premier abord. Il faut habiter la campagne pour la constater et s'en rendre compte dans toute sa clarté.

La guerre a amené de notables transformations dans divers milieux sociaux, mais les anciennes coutumes et les mœurs ataviques sont restées profondément ancrées chez nos agriculteurs de l'Avesnois, du Cambrésis, de l'Artois et des Flandres. Ils ont gardé intactes toutes les antiques croyances dont la naïve chanson berçait les souffrances et la misère de leurs ancêtres. Respectueux des traditions, transmises d'âge en âge, ils les perpétuent avec fidélité et les pratiquent sans défaillance.

Travailleurs acharnés, courbés sous une dure besogne de l'aurore à la tombée du soir, ils sont d'une économie parcimonieuse, frisant parfois l'avarice, mais se montrent toujours généreux pour les œuvres de bienfaisance et de solidarité sociale.

Foncièrement honnêtes dans leur vie privée et leurs relations commerciales, les agriculteurs de la région du Nord aiment leur sol natal, leur intérieur. Ils s'efforcent d'embellir et d'aménager leurs demeures. Les plus nombreuses familles se rencontrent à la campagne. L'explication en est peut-être facile à donner. Les suaves beautés féminines, robustes, saines et plantureuses s'épanouissent au village comme les fleurs au printemps.

En cas de catastrophes, d'inondations, d'incendies ou d'accidents, les ouvriers agricoles font preuve, à toute heure de jour ou de nuit, d'un dévouement admirable, allant parfois jusqu'au sacrifice de leur vie, dans un héroïque élan d'altruisme méprisant le péril.

A ces qualités natives, héritage ancestral, les paysans du Nord, nous devons le reconnaître, joignent, en général, un caractère froid, fermé, sinon défiant, un esprit obstiné, têtu, une volonté indémontable, qui contrastent avec le jovial entrain, la gaîté expansive, l'exubérance communicative, le scepticisme railleur et gouailleur du citadin. Malgré la pénétration quotidienne des journaux, des autos, jusque dans les hameaux les plus reculés, les deux mentalités, villageoise et urbaine, sont restées, non pas opposées, mais différentes. Celle des habitants des villes exerce ses attraits sur la jeunesse paysanne et n'est pas étrangère à la dépopulation des campagnes.

Pour prévenir l'abandon de nos villages, il importe de les égayer par des fêtes, des réjouissances populaires rompant l'habituelle monotonie du dimanche et de les assainir par des mesures de salubrité publique. L'adduction d'eau potable se recommande comme une des principales et plus urgentes créations à réaliser, en vue d'éviter les épidémies de typhoïde et de freiner les ravages de la tuberculose.

A **PREUX-AU-BOIS**, localité essentiellement agricole de treize cents habitants, près de Landrecies, la Municipalité fait en ce moment creuser des tranchées pour la canalisation. Bientôt, la population sera dotée d'une eau abondante et saine, provenant de sources profondes de la forêt Mormal.

Grâce aux facilités financières accordées par l'Etat, en vertu d'un décret de l'an dernier, toutes les communes rurales, si pauvres soient-elles, peuvent et doivent s'engager, pour la santé publique, dans la même voie du progrès social.

Il est aussi à souhaiter de voir moins d'enfants d'âge scolaire courir les rues. Une mission de propagande s'impose pour convaincre les parents de leur intérêt de les envoyer à l'école. Un garçonnet ayant fréquenté régulièrement, jusqu'à treize ans, l'Ecole laïque, prend goût à l'étude, développe ses connaissances et devient un citoyen éclairé.

A **MONTAY**, petite commune du canton du Cateau, le Conseil Municipal vient de décider la nomination d'une Commission spéciale chargée de surveiller la fréquentation de l'école par les enfants de six à treize ans. C'est un exemple à imiter.

Réclamer le retour à la terre, c'est une utopie. L'ouvrier agricole qui a quitté son village pour aller travailler à l'usine, ou occuper en ville un emploi, si modeste soit-il, ne revient pas à son ancienne profession. Il faut s'attacher à **retenir** les ouvriers au village, avec leur famille. A ce point de vue, les services d'autobus sur routes, notamment la Société Quercitaine dans les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai, en emmenant le matin des centaines de travailleurs aux portes de leur chantier ou de leur usine et en les ramenant le soir au seuil de leur maison, combattent utilement l'exode des familles rurales vers les villes, déjà surpeuplées et méritent d'être efficacement encouragés par les Pouvoirs publics.

Aucune mesure ne doit être négligée pour le maintien à la terre des forces jeunes et productrices. Il est indispensable, à cet effet, de rendre le séjour au village agréable et salubre.

Alors, notre pays agricole, laborieux, riche d'activités énergiques, robustes et courageuses, vivra prospère par le souffle salutaire de l'Ame villageoise.

Elysée POLVENT.

Clôture de travaux à la Commission internationale de coopération intellectuelle

La Commission internationale de coopération intellectuelle de la S. D. N. siégeant sous la présidence de M. Gilbert Murray, professeur à Oxford, a terminé hier les travaux de la 12e session. Avant de se séparer, la Commission s'est constituée en conseil d'administration de l'Institut international de coopération intellectuelle, sous la présidence de M. Painlevé (France), pour examiner diverses questions administratives concernant la gestion de cet Institut au cours du dernier exercice.

Une sanglante tragédie dans le cabinet d'un avocat parisien

Un homme fut tué de deux coups de revolver par son ami

Hier matin, à 11 heures, dans le cabinet de M. Saluan avocat-conseil, rue Hippolyte-Lebas à Paris, au cours d'une discussion d'intérêt, M. Abraham Krauss, 73 ans, a tué de deux coups de revolver M. Assèo Moissan.

Comment le drame s'est déroulé

Voici quelques détails complémentaires sur ce drame : Le meurtrier, Abraham Krauss, se présentait hier matin dans le cabinet de contentieux que dirige M. Saluan. Il était accompagné de l'un de ses amis, M. Assèo Moissan, âgé de 45 ans, demeurant 29, rue Bleue, qui lui servait d'interprète.

A peine Abraham Krauss eut-il été mis en présence de M. Raoul Saluan qu'il lui prit la main et, tirant un revolver de sa poche, le déchargea dans sa direction sans l'atteindre. M. Saluan put se réfugier à temps dans une pièce voisine, mais M. Assèo Moissan voulut arracher l'arme des mains de son ami. Tous deux roulèrent sur le sol et au cours de la lutte M. Moissan fut atteint de deux coups de revolver à la poitrine. Il tomba foudroyé.

Durant cette courte lutte M. Saluan put aller prévenir les agents qui arrêtèrent le meurtrier et le conduisirent au commissariat de police du quartier Rochechouart.

De l'enquête ouverte par M. Prévost, commissaire de police, il semble résulter que M. Abraham Krauss avait eu des difficultés au sujet d'une succession avec M. Saluan qu'il avait choisi comme avocat-conseil.

L'enquête se poursuit.

Le dirigeable anglais « R. 100 » poursuit sa route vers le Canada

Le dirigeable anglais « R-100 », qui a quitté sa base de Cardington, hier, à 3 h. 18, poursuit heureusement sa randonnée vers le Canada, où il fera escale, tout près de Montréal.

Après les belles expériences du « Comte-Zeppelin » qui commencèrent par des raids et furent suivies par des voyages de démonstration importants, l'expédition du « R-100 » intéresse vivement, non seulement les Britanniques, mais aussi tous les familiers de l'aéronautique et ceux qui suivent de près le différend qui subsiste entre les partisans du plus lourd et du plus léger que l'air.

L'équipage du « R-100 » est composé de 38 hommes, qui sont placés sous les ordres de R. S. Booth ; sir Dennistoun Burney, qui dirigea la construction de l'aéronef, et le major Scott, ancien commandant du « R-34 », voyagent comme passagers.

Après avoir survolé Liverpool, le dirigeable s'engagea sur la mer d'Irlande, survola l'île d'Oversay. Pour éviter d'être trop freiné par les vents d'ouest, assez forts en altitude, et aussi pour ne pas naviguer en aveugle, le commandant du bord maintient le dirigeable à 3 ou 400 mètres au-dessus des flots.

Nous publions ci-dessous les derniers radiotélégrammes reçus du « R-100 » au cours de la journée et de la soirée d'hier.

Au-dessus de l'Atlantique

Londres, 30. — **Le ministère de l'Air annonce que le dirigeable « R.-100 » a fait connaître sa position à minuit (Greenwich). Celle-ci était : 53° 05 latitude nord, 21° longitude ouest. Le ciel était couvert, mais la visibilité était bonne. Le vent était en décroissance.**

Londres, 30. — **Le paquebot anglais « Ausonia » a émis le sans-fil suivant, retransmis par le paquebot français « Lafayette » : « A 7 h. 15 (heure de Greenwich), le « R.-100 » survolait l'« Ausonia ». Sa position était : 53° 48 de latitude nord et 30° 31 de longitude ouest. Des compliments ont été échangés. Apparemment, tout allait bien à bord. »**

Londres, 30. — **Le ministère de l'Air a reçu via Louis 864-7, un radiotélégramme du dirigeable anglais « R.-100 » disant : « 8 h. 15 (heure de Greenwich), 53° 48 de latitude nord, 30° 31 de longitude ouest, survolons Tuscania, vent 170, vingt nœuds, refraîchit, pensons amarrer huit heures (Greenwich) demain. »**

Des fabricants de faux titres condamnés à des peines de prison

La onzième Chambre correctionnelle de Paris a condamné hier après-midi les nommés Cattfait, directeur de la Banque Industrielle et Commerciale à quatre ans de prison et 3.000 fr. d'amende ; Martini, fondé de pouvoir, à 2 ans de prison et 500 fr. d'amende ; Drouot, employé, à 3 ans de prison et 200 fr. d'amende. Ils étaient accusés d'avoir fabriqué de faux titres de la Compagnie des Voitures de Paris. Le Tribunal a estimé dans son jugement que Cattfait, Martini et Drouot constituaient une véritable association de malfaiteurs. Biget, ouvrier imprimeur et Millet, employé de banque, ont été acquittés.

L'arrestation de Leloutre l'assassin de Mrs Wilson

La famille du jeune criminel, plongée dans la désolation et le déshonneur, ne peut croire à ses cyniques aveux

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Si au point de vue strictement judiciaire, la journée de mercredi n'a pas apporté d'événement bien sensationnel, par contre elle a permis de se rendre nettement compte de l'importance de l'arrestation opérée la veille par la police de Paris-Plage.

Sur tout le littoral, dans la région du Nord et Outre-Manche, l'horrible forfait et les multiples « peccadilles » d'André Leloutre ont défrayé toutes les conversations et concernant le jeune homme. Nous avons recueilli par notre enquête, maintes affirmations qui montrent que l'on se trouve devant un forfait qui rappelle celui du jeune Fourrier, lequel, on se le rappelle, tua sa bienfaitrice, Mme Sainte-Marcuitte, pour la voler. Même situation juridique, Leloutre est passible du Tribunal d'enfants — détention jusqu'à la majorité dans une colonie pénitentiaire — mais il est passible de la Cour d'Assises pour les multiples tentatives de viol et cambriolages par effraction qu'il a reconnus et cela peut lui entraîner une condamnation aux travaux forcés à perpétuité, peine que pourra difficilement lui faire éviter le défenseur, que le bâtonnier des avocats boulonnais, M. Regnier, a désigné comme avocat d'office du jeune criminel.

André Leloutre, le jeune assassin, en compagnie de M. Chechels, secrétaire du commissaire de police du Touquet-Paris-Plage, qui lui fit avouer ses crimes. (W.W. Ph.)

Quelques instants avec les membres de la famille du jeune criminel

Nous n'irons pas voir le voisin d'à côté pour relater ce que pensent les membres de la famille directe du jeune Leloutre, qui ne veulent pas croire à ses aveux. Mme Leloutre, entre des sanglots émotionnants, nous dit : « Pensez-à 15 ans ! Je ne peux en revenir. Voyez, son grand'père, âgé de 71 ans, il est accablé; ses sœurs, elles en sont malades. Tenez, voici Mlle Beneau, qui en qualité de déléguée des Pupilles de la Nation, sort d'ici; André, ainsi que vous l'avez dit, eut son père qui mourut des suites de la guerre. Eh bien! elle s'en est occupée et elle ne peut rien dire de lui ».

— Mais, au point de vue « santé morale », que pouvez-vous dire ?

— C'est un garçon qui aussitôt rentré de son travail demandait la soupe (puis, prenant un livre, allait se coucher; nous n'avons pas souvenance qu'il eut dit des bêtises.

L'oncle, intervenant dit alors : « Il venait quelquefois le soir et faisait une partie de billard; il est arrivé que je lui ai dit : Finis ta partie; il remisait alors la queue de billard sans plus de réflexion ».

Mme Leloutre. — Il faut dire qu'il était très renfermé; lorsqu'on a parlé dans les journaux de la région du crime Wilson, il ne nous a jamais fait une allusion. Vers Pâques dernier, trouvant que la bicyclette qu'il possédait lui revenait trop cher en raison de son état de vétusté, il me demanda d'en acheter une neuve; c'est ainsi qu'en allant voir des parents, à Lille, j'ai fait l'emplette d'une nouvelle machine; évidemment, la vieille se trouvait dans le grenier, mais pouvions-nous croire ?...

Voilà quinze jours qu'il travaillait chez M. Ercover; auparavant et durant plus de deux ans, il a été employé par M. Penller, entrepreneur de menuiserie, rue de Metz, 137.

« Songez à la façon dont nous avons appris l'arrestation.

» J'étais au marché d'Etaples et durant toute la matinée, ne sachant absolument rien de ce qui était arrivé à mon fils, parti depuis le matin, à 6 heures 30, j'ai dû subir les regards de gens qui savaient.... Oh ! c'est horrible... Je n'ai connu l'arrestation que vers 2 h. 30, quand un agent est arrivé et m'a montré une photo : « C'est celle de votre fils ? — Oui... — Eh bien ! c'est du propre... » Et, petit à petit, je fus mise au courant; n'est-ce pas horrible; qu'a-t-on fait pour le faire avouer, il est faible de caractère. Ne l'a-t-on pressé ?... Oh ! certes, la justice est la justice et je lui aurais plutôt conseillé d'aller se noyer, mais tout de même... Un enfant ! N'aurait-on pas dû m'aviser ? Non, il ne peut avoir commis pareils forfaits; cet enfant est sans défense aucune.

— Mais, pensez, les autres l'ont formellement reconnu...

— C'est possible, mais jamais, au grand jamais, il n'a fait de réflexion.

« Le 14 juillet dernier, il est encore allé avec de la famille, veuve de Carvin, au bal à Etaples ». Et, dans un sursaut de sanglots, la malheureuse mère nous dit encore, durant que l'oncle, sa fille et le grand-père essayent de la consoler : « Je ne puis y croire. Il n'avait jamais eu de discussion. Quatorze coups de couteau à la dame ? Même pas un, bien sûr. Quel malheur ! D'ailleurs, je n'ai pas vu une tache de sang.

Une intéressante déposition de son ancien patron

Nous avons complété notre enquête à Paris-Plage en allant distraire de son dîner M. Penller Jules, qui employa le jeune Leloutre durant plusieurs années et notamment au moment de l'assassinat.

« J'ai contrôlé, nous dit-il, sur la demande de la police, Leloutre a effectivement travaillé pendant la journée du 19 mai, il est une chose que je puis vous certifier, c'est que personnellement, j'avais eu à intervenir dans une histoire de mœurs.

» En effet, une dame était venue se plaindre que sur la plage, le jeune apprenti avait été très inconvenant à son égard. Paternellement, je quémandais Leloutre et lui fis une observation. Il demanda pardon à cette dame et tout resta là ». N'empêche que c'est un précédent qui, terriblement, accuse le jeune criminel. Leloutre, d'ailleurs, était connu de ses camarades comme ayant un esprit imaginatif.

» Après la période d'énervement de l'affaire Wilson, je n'ai rien remarqué ».

Ce que dit M. Wilson

Dans l'après-midi, nous avons pu joindre Me Sergeant, avocat de M. Wilson. « Mon client ne pourra vraisemblablement venir à Boulogne et Paris-Plage, nous a-t-il déclaré, pour suivre les péripéties du procès. Son état physique a été sérieusement ébranlé, tout d'abord par les calomnies que certains ont répandues et qui ne tendaient pas moins qu'à le faire passer pour le propre meurtrier de sa malheureuse épouse. Ensuite parce qu'un accident d'automobile l'a rendu presque impotent. Je suis donc simplement, et jusqu'à nouvel ordre, chargé de le tenir au courant. Mais il y a une chose très importante que je puis vous signaler :

» A la suite de l'intéressante interview que vous avez eu de M. Mommessin et que vous fûtes le seul à publier, le Parquet de Boulogne aurait décidé de faire traduire Leloutre pour le meurtre de Mrs Wilson en correctionnelle, en raison de son âge à l'époque, puis ensuite le traduire en Cour d'assises pour les multiples agressions qui ont suivi et notamment celle de Mlle Touillez, laquelle échappa miraculeusement à l'étranglement.

» De ce fait, la peine de détention jusqu'à simple majorité qui, dans le premier cas, atteindrait Leloutre, pourrait, dans le second, monter jusqu'aux travaux forcés à perpétuité, ce qui, logiquement, devrait être ».

Le défenseur du chenapan

Dans la soirée d'hier, nous avons été informés que la famille avait choisi Me Candelliez, du barreau de Paris, pour assurer la défense d'André Leloutre.

Leloutre serait interrogé vendredi après-midi

Nous avons pu toucher M. Mommessin. « Il est possible, nous a-t-il dit, que le premier interrogatoire ait lieu vendredi après-midi. Cette journée étant la moins chargée de mon cabinet. Cette semaine, je ne crois pas possible une reconstitution. D'ailleurs, je la tiendrai la plus secrète possible ».

Disons, en terminant, qu'à Paris-Plage, M. Ravin a consacré sa journée à de simples vérifications.

P. M.

Les accidents de la route

Un mort et deux blessés dans une collision d'autos

Au carrefour de deux routes, près de Saint-André-de-Gercy (Ain), deux automobiles sont entrées en collision. Mme Helard, qui se trouvait dans l'une des voitures, a été tuée. Mme Gueny a été grièvement blessée. Le conducteur est moins grièvement atteint. Les occupants de l'autre voiture ont reçu des contusions sans gravité.

Un vieillard renversé et tué par un camion-auto

A Toulouse, M. Jean Maury, âgé de 64 ans, a été heurté par un camion automobile. Il a eu le crâne fracturé et est mort à l'hôpital.

Un jeune homme tué en traversant la route

Au village d'Estenos, une automobile a écrasé un jeune homme de 18 ans nommé Gabriel Duchein, qui traversait la route. La mort a été instantanée.

Un ouvrier agricole écrasé par son tombereau

Un ouvrier agricole nommé François Bourgeois, âgé de 65 ans, travaillant dans une ferme de Saint-Cyr-l'Ecole, conduisait un attelage sur la route de Roquencourt, lorsqu'il fit une chute. Une roue de son tombereau lui passa sur le corps. La mort fut instantanée.

Un charretier fit une chute mortelle

Pris d'un malaise alors qu'il se trouvait sur une charrette de foin, M. Jean Rouanet, âgé de 63 ans, de La Salvetat, près de Montpellier, a fait une chute et est mort d'une fracture du crâne.

L'aspect ffrayant des soldats modernes

L'armée territoriale anglaise s'entraîne en ce moment, comme tous les ans, au camp d'Aldershot. On voit ici l'aspect effrayant de deux fantassins munis de masques à gaz.

IMPORTANTE DECLARATION DE M. PIERRE LAVAL au sujet des Assurances Sociales

Le ministre du Travail affirme qu'il veut réaliser la réforme à la date prévue et qu'il ne se laissera pas arrêter par les grèves

M. Pierre Laval, ministre du Travail, a fait à l'un de nos confrères parisiens du soir, au sujet des Assurances sociales, une longue déclaration dans laquelle il a *affirmé qu'il veut réaliser la réforme à date prévue. Il ne se laissera point arrêter, dit-il, par les grèves*. Actuellement, a poursuivi M. Pierre Laval, *nous comptons près de huit millions d'inscrits*, dont deux millions dans la région parisienne. *Le chiffre des grévistes ne dépasse pas 65.555*. Pris isolément, il semble élevé. Par comparaison avec la totalité des intéressés, il apparaît faible. « *C'est surtout dans la région de Lille et dans la région de Rouen que l'on constate le plus grand nombre de grévistes*. A Paris, aucun incident grave ».

Le ministre ajoute qu'il n'a pas été surpris par l'événement. Ces troubles sont la rançon inévitable de tout progrès. Il constate que la loi des Assurances sociales a connu dans tous les pays la même sort rude au début. Au bout de quelques mois elle apparaît nécessaire au bout de quelques années indispensable.

M. Pierre Laval estime que ce qui a tout compliqué, c'est que l'entrée en vigueur de la loi a coïncidé avec une *augmentation du prix du pain*. Dans beaucoup de cas les Assurances sociales n'ont été que l'occasion, le prétexte de grèves qui sans doute auraient éclaté sans elles.

De nombreux ouvriers ont déclaré qu'ils ne protestaient pas contre les Assurances sociales, mais contre l'insuffisance des salaires. Le ministre n'oublie pas que la grève est un droit inscrit dans nos lois et que son rôle est celui d'un arbitre. « Je n'ai pas plus, dit-il, la faculté de m'élever contre les revendications des ouvriers, que de dénier aux patrons la possibilité de s'y soustraire. Mon intervention se borne à faciliter la solution pacifique de ces conflits.

La majoration des prix

Le ministre constate que ce sont les lois économiques naturelles qui commandent le plus souvent le prix des choses, mais il appartient au Gouvernement de corriger dans toute la mesure possible les abus. Il ne faillira pas à son devoir. Le dernier communiqué du Conseil des ministres le prouve.

Des commerçants, très rares heureusement, majorent leurs prix d'un pourcentage beaucoup plus élevé que le montant de la double cotisation patronale et ouvrière, alors que le salaire ne représente qu'une partie du prix de revient. Ce sont les mêmes souvent qui s'indignent avec le plus de véhémence contre l'application d'une loi qui leur sert de prétexte pour des profits immoraux et illicites.

Si certains d'entre eux persévéraient dans cette attitude, le ministre n'hésitera pas à user de tous les moyens que la loi met à sa disposition pour les ramener à un sens plus exact et plus juste de la réalité.

» On reproche à la loi sa complexité, a ajouté M. Pierre Laval, mais il est difficile d'atteindre la perfection. M. Tardieu, lui, n'a-t-il pas justement indiqué à Nancy que certaines adaptations seraient nécessaires. Ce sera l'œuvre de demain.

» *En attendant, fidèle à l'engagement pris par le chef du Gouvernement, je veux réaliser la réforme à la date prévue.* Avant que la loi soit comprise, appréciée, qu'elle ait pénétré nos mœurs, d'autres luttes surgiront peut-être. Le progrès ne doit pas être limité à la science, à l'industrie, il doit également s'avancer dans le domaine humain. Ne cessons jamais de répéter que la loi est faite pour les travailleurs et uniquement à leur profit ».

Les grèves dans notre région

PRES DE 30.000 OUVRIERS ont cessé le travail à Lille

Ce qu'il importe de faire ressortir des faits de la journée d'hier, c'est que de tous côtés dans notre région s'exerce l'influence, sous une forme impondérable, du mouvement grévistes sur d'autres corporations.

A Lille, on approche le chiffre de trente mille grévistes.

Les syndicats patronaux restent sur leurs positions. Les ouvriers aussi.

Le problème demeure entier.

La situation à Lille

Si la métallurgie a groupé à Lille, dès les premiers jours de la grève et dans les quelques jours qui suivirent la totalité des ouvriers, le textile, plus abondant, se joint à elle peu à peu et le moment est proche où tous ceux qui touchent de loin ou de près à cette industrie, seront au complet dans le mouvement.

Au cours de la journée d'hier, aucune réunion n'a caractérisé la suite des pourparlers déjà engagés et dont on prévoit la reprise.

Un meeting

Les unitaires ont organisé une réunion à l'Hippodrome Lillois, à 16 h. Contrairement à l'habitude, les quelques centaines de militants qui tenaient à assister à ce meeting n'ont pas constitué un cortège, mais trois, provenant respectivement de La Madeleine, Hellemmes et Wazemmes.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Le tour d'Europe en avionnette

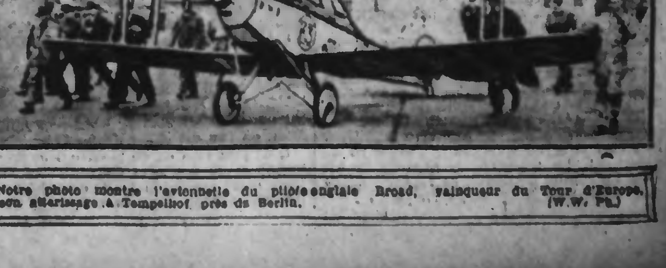

Notre photo montre l'avionnette du pilote anglais Broad, vainqueur du Tour d'Europe, à son atterrissage à Tempelhof près de Berlin. (W.W. Ph.)

Un monument du Souvenir est érigé à Phalempin

Il célèbre la mémoire d'Achille Péchon, fusillé par les Allemands, en 1915

Nous avons, l'an dernier, rappelé le drame obscur, dont Phalempin fut le théâtre, au cours de l'occupation allemande. On sait qu'un courageux et brave habitant de cette commune, M. Achille Péchon, en fut la victime.

M. Achille PECHON fusillé par les Allemands

Condamné à mort, par les Allemands, le 28 janvier 1915, après un jugement de forme ridicule prononcé par le conseil de guerre, présidé par le commandant prussien Meyer, M. Achille Péchon, après avoir froidement annoncé la sentence à son fils Raymond, enfermé avec lui dans un local pénitentiaire voisin de la gare, partait le 29 au matin, sous la garde du peloton d'exécution vers le bois de son village qu'il aimait tant et, au bord du trou qui devait lui servir de tombeau, le supplicié, sans aucune émotion apparente, faisait face à ses bourreaux et tombait sous les balles en criant « Vive la France ».

L'hommage au héros

Le souvenir de M. Achille Péchon paraissait se perdre quand, l'an dernier, notre journal fit revivre la fin glorieuse de ce héros et rendit compte de l'odyssée admirable du fils de ce grand Français, M. Raymond Péchon, qui, avec son père, souffrit et tint tête à l'autorité allemande.

A la suite de notre relation, un comité se forma à Phalempin pour commémorer le souvenir du héros qu'était Achille Péchon. De partout affluèrent les marques de sympathie et d'encouragement à l'adresse de ceux qui venaient de prendre la tête du mouvement. La municipalité, d'autre part, s'employa très activement à honorer la mémoire du bon père de famille et du grand soldat au caractère indomptable qu'était Péchon, dans ce but un monument fut élevé à la lisière du bois de Phalempin, à quelques mètres du lieu où le brave fut fusillé.

Le monument A. PECHON, qui, depuis trois jours, est élevé à l'entrée du bois de Phalempin.

Depuis trois jours, une colonne pyramidale, rappelle aux touristes qui passent nombreux en cet endroit que Phalempin n'oublie pas ce héros de la guerre. Une inscription gravée dans la pierre, annonce, en effet : « A Achille Péchon, 1860-1915, fusillé par les Allemands, le 28 janvier 1915. Hommage de ses concitoyens ».

L'inauguration du monument

C'est le 10 août prochain, que sera solennellement inauguré l'œuvre de M. G. Urique, de Seclin. A cette cérémonie, que M. Delcroix, maire de Phalempin, a voulu simple et touchante, ne sont convoquées, croyons-nous savoir, que les sociétés locales.

Huit jours après, le 17 août, différents groupements étrangers à la commune : Ligue patriotique du souvenir Léon Trulin, de *Lille* ; anciens prisonniers civils et victimes civiles de *La Madeleine*, se réuniront, à leur tour, au pied du monument et au fils du héros, M. Raymond Péchon, ils décerneront une médaille et un diplôme. — D.

L'ouverture de la chasse fixée au 7 septembre dans notre région

L'ouverture de la chasse aura lieu, en 1930, le dimanche 7 septembre, dans l'Aisne, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

Il est rappelé que le transport du gibier tué dans un département où la chasse est ouverte est interdit dans les régions où la chasse à ce gibier est encore fermée.

LE VESUVE EST MENACANT

Un message de Naples, reçu au cours de la nuit dernière, annonce que le Vésuve offre, depuis vingt-quatre heures, une recrudescence d'activité, semant l'alarme parmi la population des régions dévastées par le tremblement de terre.

D'énormes flammes sortent du cratère du volcan.